

CHRONIQUE POLITIQUE

“Droits nouveaux” et licenciements...

INTERVIEWÉ par *L'Est républicain* (29 octobre), Bernard Thibault explique ce qu'il attend des états généraux de l'industrie. Il appartient aux responsables politiques, déclare-t-il, de cesser le « décalage entre les discours et la réalité mise en œuvre » et « de dégager une vraie vision sur les ambitions qui peuvent être celles de notre pays » en matière de politique industrielle. « C'est ce que le président semble vouloir mettre en route avec les états généraux de l'industrie ». Pour lui, ces états généraux doivent « amener les salariés à participer au sein des conseils d'administration aux choix qui sont faits, à intervenir sur les plans d'investissements, à peser sur les stratégies ». A aucun moment, il n'est question de préserver les emplois et d'arrêter les licenciements.

C'est précisément « pour parler de la politique industrielle et de l'emploi durable » et « regarder ce qu'il conviendrait de faire » que Bernard Thibault se rendait le jour même à Tavau, en Franche-Comté, où, avec « les responsables régionaux : conseil régional avec Denis Somer (PS), ministère du Travail avec Bernard Bailbe, A. Tramaille, président du Pôle du véhicule du futur », il a débattu avec des délégations venues des quatre départements comtois.

En mai dernier, le conseil régional de Franche-Comté, dirigé par le PS, avait déjà signé un « protocole interprofessionnel pour une expérimentation franco-comtoise en faveur des salariés et des entreprises impactées par la crise », avec les syndicats de salariés, le patronat (Medef et CGPME), les organismes de formation et l'Etat. Un avant-goût des ateliers régionaux des états généraux de l'industrie ?

A la question d'un délégué d'entreprise : « Quand la CGT va-t-elle dire non aux licenciements ? », Bernard Thibault opposait la tenue prochaine des états généraux de l'industrie : « On voit bien que le système actuel ne marche plus, qu'il est au bout. Il est temps de trouver d'autres solutions et de rendre la parole aux salariés dans la nouvelle organisation du travail qui doit se mettre en place. (...) Il faut intégrer davantage les salariés, les syndicats dans le dialogue social et instaurer des droits nouveaux pour le personnel. »

Faut-il comprendre que les emplois en CDI reconnus dans le Code du travail et les conventions collectives seraient dépassés ? Qu'est-ce que les droits nouveaux ? Le contrat de transition professionnelle (CTP), dont l'extension a été adoptée à l'unanimité de tous les députés de droite comme de gauche, le 16 juillet dernier ?

Au nom de ce « droit nouveau », seulement 80 salariés de la Camif, sur les 600 qui sont en CTP depuis près d'un an, ont retrouvé un emploi en CDI ! (voir infographie ci-contre)

Le dialogue social auquel les syndicats devraient s'intégrer peut-il mener à autre chose qu'à accompagner les licenciements ?

Pour des millions de travailleurs, comme pour ce salarié de Franche-Comté, il n'est pas d'autre solution que de refuser les licenciements et de combattre pour les interdire.

■ LAURENCE FAYARD

CONFÉRENCES

Avec les comités pour la marche unie, des délégations de Ils seront au rassemblement du 28

Valérie, fonctionnaire d'Etat, déléguée CGT, participera au rassemblement du 28 novembre. Elle explique pourquoi.

Désormais, les fonctionnaires pourront être “rachetés” par des prestataires privés

Tu es fonctionnaire d'Etat et tu as décidé de participer au rassemblement du 28 novembre. Quelles en sont les raisons ?

Je suis concernée par les licenciements. Contrairement à ce que l'on pense, les fonctionnaires peuvent être licenciés. Cela est possible depuis la loi 2009-972 du 3 août 2009 (« Mobilité et parcours professionnels dans la fonction publique »), à la suite de la suppression de postes et de missions, des restructurations des services, des externalisations. Cette loi prévoit également l'intérim, des emplois à temps non complet (un agent pourra être conducteur de bus scolaire, compléter son temps de travail en faisant du jardinage... et dépendre de différentes administrations : Etat, collectivités locales, hôpitaux). C'est la

Pour ce qui me concerne, j'ai dû quitter Marseille pour Paris. Pour ceux qui ont un conjoint qui travaille sur Marseille, dans la situation de chômage actuel, quel « choix » ? Sans parler des enfants scolarisés, des possibilités d'arrangement avec les familles pour les gardes d'enfants, des amis, de tous les liens familiaux et sociaux créés depuis des années.

Pour les personnels « rachetés », l'article 43 précise que, par exemple, les personnels du

“Le privé disposera d'une main-d'œuvre à bon marché. C'est tout bénéfique pour lui.”

ministère de la Défense seront confiés par contrat à un organisme de droit privé et mis à disposition (ouvriers, militaires, fonctionnaires et personnels sous contrat). Ils restent payés par l'Etat. L'Etat sera remboursé par l'organisme prestataire à un montant fixé par le contrat Etat-organisme privé : donc, aucune garantie que l'organisme privé paie à l'Etat la totalité du salaire. Qui paiera la différence ? Les contribuables.

Le privé disposera ainsi d'une main-d'œuvre à bon marché. C'est tout bénéfique pour lui, tandis que le fonctionnaire perd son statut et tous les droits qui s'y rattachent. Il relèvera de la convention collective de son nouvel employeur. Ce « rachat » serait expérimenté cinq ans ! Et dans cinq ans, avec la crise, que va-t-il devenir ?

Pour revenir à la première question, je me sens donc parfaitement concernée par le rassemblement du 28 novembre, je serai présente. ■

Quelles sont les conséquences pour les salariés de cette mobilité forcée ?

Sylvain Dalla-Rosa, secrétaire fédéral PCF, maire adjoint de Charleville-Mézières, sera au rassemblement du 28 novembre à Paris (1)

“Il n'y a pas de politique de gauche à laquelle les gens pourraient se raccrocher”

“Nous faisons tous le constat d'une régression sociale, de la répression, d'une cascade de licenciements. Mais quelle alternative politique ? La marche unie sur Paris pour l'interdiction des licenciements est une première approche. Il n'y a pas de politique de gauche à laquelle les gens pourraient se raccrocher. Quel changement de société ? C'est un vide sidéral. C'est l'obstacle majeur auquel on se heurte. Il faut voir la réalité en face : il y a une faiblesse chronique des organisations syndicales et politiques de gauche.

Les gens ont raison de penser qu'ils ont été roulés dans la farine depuis 1981 par les gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche. Actuellement, quand il y a une lutte, c'est dans le cadre des licenciements. Toutes les organisations syndicales exigent un plan social, pas la préservation de l'emploi. Le Fonds social d'investissement (FSI) donne des milliards pour renflouer des groupes qui licencient. C'est une attitude défensive qui n'aide pas. Il n'y a pas d'expression des syndicats sur Nexans, alors que 53 licenciements sont financés par le FSI à Fumay et que la fermeture est prévue à Chauny, entraînant 220 licenciements.

On va vers une destruction avec la réforme territoriale. Certes, on ne va pas transformer la société dans les collectivités locales et régionales, mais si elles tombent dans les mains de la droite, ce sera pire.

A Charleville-Mézières, tout est encore en régie municipale : l'eau qui est la moins chère des huit communes de la communauté d'agglomération, les ordures ménagères... A la communauté d'agglomération, on nous traite d'irresponsables parce qu'on est contre les contrats précaires. Je me bats pour un recrutement statutaire des précaires. Je suis contre cette gestion des précaires, qu'elle soit de droite ou de gauche.



“La réforme territoriale, ça veut dire que pour la ville de Charleville-Mézières, on passera de 1 200 emplois à 800.”

La réforme territoriale est très dangereuse. Sarkozy dit : l'Etat a donné l'exemple avec la RGPP (révision générale des politiques publiques). Aux collectivités territoriales de faire la même chose. Ça veut dire que pour la ville de Charleville-Mézières, on passera de 1 200 emplois à 800. C'est ce qui explique mon engagement pour le rassemblement du 28 novembre. C'est par des initiatives comme ça qu'on peut avancer. ■

(1) Extraits de son intervention à la deuxième rencontre départementale des Ardennes.

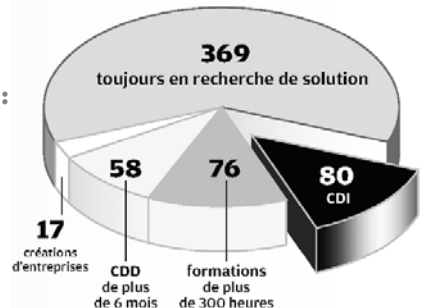
DOCUMENT

Le CTP, l'exemple de la Camif

« Sur 600 salariés Camif en CTP (contrat de transition professionnelle), seulement 97 ont retrouvé une solution durable : 80 ont été embauchés en contrat à durée indéterminée, 17 ont créé leur entreprise. Par ailleurs, 58 ont trouvé un travail avec un CDD de plus de six mois, et 76 suivent une formation de plus de 300 heures. Cela fait au minimum 369 personnes qui, à l'heure actuelle, restent sans solution. »

Lu dans *La Nouvelle République* (17 octobre 2009)

600 salariés Camif au total en CTP



DÉPARTEMENTALES

salariés et militants de tout le pays se rassembleront à Paris le 28 novembre

Reportages, débats, témoignages...

TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)
Parmi les travailleurs d'Airbus, d'Astrium, de Test Service EADS, du CNES, d'Omniom, de CLS (filiale du CNES), de l'inspection du travail... qui participaient à la conférence interdépartementale à Toulouse, le 22 octobre, plusieurs ont donné une appréciation sur la manifestation organisée le jour même à Paris par la CGT.

J'ai discuté avec un délégué de Molex intéressé par notre initiative qui était à la manifestation du 22. Il voyait cela comme une étape pour interdire les licenciements, et puis il a lu le tract d'appel qui cite Molex comme un cas exemplaire pour la pérennité des sites et des emplois. Il était en colère. De jour en jour, le nombre de repris, de quinze au départ, diminue. Pourquoi en est-on arrivé là ? Un travailleur de Molex apportait un élément de réponse : « En mars, on était des millions en grève. Il fallait continuer, et la Sarkozy aurait été obligé de céder, mais les responsables ont appelé à une journée d'action décentralisée un mois plus tard, avec « des formes d'action diverses », un jour férié, donc surtout pas la grève.

— J'ai discuté avec une déléguée de Freescale : ils ont fait cinq semaines de grève, la boîte doit fermer en 2011. Ils veulent agir et ne pas rester isolés.

— J'ai été frappé, car certains avaient le badge du syndicat et à côté un badge "interdiction des licenciements", c'est ce que voulaient les manifestants, même si les responsables ont soigneusement éludé le problème. Cette contradiction, il faut la résoudre, on est là pour ça.

Un comité départemental pour la marche unie est constitué et les premiers inscrits au rassemblement du 28 novembre enregistrés. ■

NÎMES (GARD)

A la rencontre départementale pour l'interdiction des licenciements à Nîmes, le 31 octobre...

Un délégué syndical aux Salins du Midi expliquait que son entreprise était un cas d'école : « La compagnie a été rachetée par le système de LBO (leverage buy out), grâce auquel les bénéficiaires ne vont pas au développement de la société ou aux salariés, mais au remboursement de l'emprunt aux banques. 59 emplois sur 220 sont menacés, et la compagnie veut vendre dans un premier temps 4 500 ha de terrains au Conservatoire du littoral pour 45 millions d'euros pour payer ses dettes et le plan social, s'interdisant de ce fait tout développement ultérieur de la production. »

Les participants ont désigné un bureau du comité de cinq personnes pour coordonner la montée à Paris le 28 novembre. ■



La tribune de la conférence du Gard.

ISLE-SUR-LE-DOUBS (DOUBS)
A la rencontre ouvrière réunie à Isle-sur-le-Doubs participaient des ouvriers de GFD, à Isle-sur-le-Doubs, de EAK, à Valentigney, de Fuji-Autotech, à Mandeure, de Faurecia, à Mandeure, et de Peugeot, à Sochaux, qui ont fait état de la situation dans leurs entreprises.

Un ouvrier d'EAK : « Ils veulent fermer l'usine avant fin 2010. C'est Autoliv qui nous retire les productions. Ça fait un an qu'on a du chômage et il nous est payé à 60 %. Ce mois-ci on a 6 jours de chômage, 8 jours le mois prochain... »

GFD : « On a eu l'annonce de la fermeture comme ça, sans tambour ni trompette... On nous propose des mutations pour aller, les uns à Bourgogne, les autres à Saint-Etienne. En plus, ceux qui ont accepté d'aller à Bourgogne risquent de passer en 3/8. Et tout ça pour économiser 650 000 euros de frais fixes. »

Fuji-Autotech : « On a eu jusqu'à 180 intérimaires en production, ils les ont mis dehors. »

Peugeot Sochaux : « Il y a aujourd'hui 1 000 intérimaires à Sochaux, mais on perd des CDI tout le temps. La crise ne coûte rien à Peugeot. »

Faurecia : « On a eu 22 jours chômés cet hiver. Les patrons faisaient pression sur les gars pour qu'ils prennent leurs RTT. Ils ont fait partir des gens de l'entretien pour faire des économies. Maintenant, ils font travailler les intérimaires pendant les pauses. Les ouvriers ont peur de cette crise, ils ont parfois construit des maisons... Ce n'est pas nous qui avons fait des plans pourris pour les banques, mais, au bout, c'est toujours l'ouvrier qui paie. ■

Proposition de lettre ouverte à Pierre Moscovici

« Une prise de position claire de sa part pour que les 92 salariés de EAK restent à EAK serait un point d'appui pour les salariés, mais aussi pour tous les salariés de la région qui sont menacés. »

Une discussion s'engage, certains disant : « On ne peut pas compter sur lui, il n'est pas du côté des salariés. Il porte une grande responsabilité dans la situation actuelle ; il a été ministre... » « Il dira peut-être comme nous, mais qu'est-ce qui fera ? Il ne faut pas créer d'illusions sur le PS... » D'autres répondent : « Il faut s'adresser aux élus. Nous ne nions pas qu'il a une responsabilité dans la situation actuelle, mais tous les travailleurs avec lesquels on discute veulent l'unité, et Moscovici est responsable d'un parti qui se réclame du mouvement ouvrier. » « Si on contourne Moscovici et les dirigeants de la communauté d'agglomération du pays de Montbéliard (CAPM), ça veut dire qu'on ne mène pas la bataille pour l'unité. Oui ou non, est-ce que sa place de président de la CAPM, de député et responsable national du PS ne donne pas un poids à sa moindre prise de position ? Est-ce que la bataille ne serait pas plus facile s'il déclarait qu'il veut que les 92 ouvriers restent à EAK ? Si c'est oui, alors il faut lui demander. »

Décision est prise de s'adresser à lui pour qu'il se prononce pour aucun licenciement à EAK. L'inscription au rassemblement du 28 novembre est lancée.

ANNECY (HAUTE-SAVOIE)
Une première réunion départementale s'est tenue à Annecy rassemblant des syndicalistes, des militants du PS et du POI

Un militant du PS relatait son combat au sein de son parti pour faire bouger les choses : « Je tiens au courant régulièrement les instances du PS (le bureau fédéral et ma section) de ce que je fais, je vois certains de mes camarades évoluer. Lors du point de presse mensuel départemental, le PS s'indigne des licenciements, mais, après, qu'est-ce qu'on fait ? Au PS, on parle de rétablir l'autorisation administrative préalable à tout licenciement, d'interdire les licenciements dans les entreprises qui perçoivent des aides publiques... J'apprécie la liberté de ton de nos échanges. Le PS n'est pas aujourd'hui un soutien pour ce combat, mais je ne désespère pas de le voir s'engager. » A quoi un travailleur répondait : « Je ne comprends pas la position restrictive qui consiste à dire qu'il faut interdire les licenciements dans les boîtes qui perçoivent des aides publiques. Elles en perçoivent toutes sous forme d'exonérations de cotisations sociales, alors ? »

Pour un syndicaliste de la vallée de l'Arve : « On doit répondre à des arguments tels que : si un carnet de commandes est vide, la boîte a-t-elle d'autres solutions ? Même quand les carnets sont pleins, elles ne créent pas d'emplois et augmentent la pression sur les salariés. Les rachats spéculatifs d'usines justifient l'interdiction des licenciements. Ils utilisent les fonds publics, vidant les comptes des entreprises et ensuite licencient et délocalisent leurs capitaux. » ■

GIRONDE

Parmi les élus, militants du secteur privé (Cofely, Dassault, Ford, artisan, jeunes travailleurs, intérim, hôtellerie...), public et semi-public (CDC, PTT, LEP, hôpital...), plusieurs participants à la conférence départementale de Gironde ont fait état des obstacles auxquels les travailleurs sont confrontés.

Il faut dire que des responsables dits de « gauche », comme le président PS de région, Alain Rousset, prennent même en charge la politique de Sarkozy : ainsi, une délibération du conseil régional sur First (ex-Ford) annonce que « la région Aquitaine accompagnera les 1 400 salariés en accordant 600 000 euros au repreneur HZ Holding SAS (...) dans l'objectif de sécuriser les parcours professionnels des salariés », alors que les salariés ex-Ford le disent eux-mêmes, le repreneur prépare la liquidation... Ils décidaient notamment d'un appel à organiser les délégations d'entreprises et de militants

de toutes tendances au rassemblement et au financement du 28 novembre. La conférence enregistrerait les premiers inscrits : « On est artisans, mais si les salariés sont licenciés, nous, on n'aura plus de boulot ! On y sera. » « Elu, chauffagiste, syndicaliste à Cofely, j'y serai. » ■

• Le comité des Ardennes a pris une option sur un bus ; 12 inscriptions ont recueillies et une centaine d'euros collectés à la rencontre du 29 octobre.

REPÈRES

D'où viennent les conférences départementales ?

• **7 décembre 2008**, à Limeil-Brévannes (94) : une conférence nationale de délégués réunie à l'initiative du POI lance un appel à l'unité des partis se réclamant du mouvement ouvrier pour l'organisation d'une marche unie pour l'interdiction des licenciements.

• **Au cours du premier trimestre 2009**, 40 000 travailleurs, jeunes et militants de toutes tendances se prononcent pour cette marche unie. Des comités commencent à se constituer sur cet objectif.

• **Le 29 mars 2009**, la tribune d'un meeting à Marseille, composée de militants du PCF, du POI, du MRC, du Parti de gauche et de syndicalistes, lance un appel à la tenue d'une deuxième conférence nationale pour l'unité.

• **Les 15 et 16 mai 2009**, à Puteaux (92), 372 délégués mandatés par les comités, militants du POI, du PCF, du PS, du Parti de gauche et du NPA, appellent à élargir à tout le pays les comités pour l'unité pour l'interdiction des licenciements.

• **Le 27 juin 2009**, des ouvriers de 20 entreprises réunis à Echirrolles (38) s'adressent aux partis pour qu'ils répondent enfin et convoquent la marche unie pour l'interdiction des licenciements. Ils appellent à la tenue d'une rencontre nationale de délégués ouvriers le 5 septembre à Paris. 70 000 signatures ont été rassemblées.

• **Le 5 septembre 2009**, 148 délégués de 60 entreprises se rassemblent à Puteaux, et, au terme de leurs discussions, adoptent un appel à la tenue dans tout le pays de conférences départementales préparatoires à un premier rassemblement vers la marche unie le samedi 28 novembre à Paris.

Comment ils préparent le 28 novembre

• A la conférence départementale de Meurthe-et-Moselle a été annoncée la participation du maire PS de Vandœuvre au rassemblement du 28 novembre, ainsi que le soutien du maire PCF de Varangeville et la proposition de la section PCF de Vandœuvre de reconstruire le comité.

• La conférence départementale de Gironde a listé les endroits où des délégations sont possibles au rassemblement du 28 novembre : Cofely, Dassault, Ford, artisans, jeunes travailleurs en intérim, Caisse des dépôts et consignation, centrale de Braud, et des militants PG, NPA, PCF, POI du comité pour la marche unie.

• Les comités pour la marche unie de Moselle-et-Meurthe et de Moselle organisent des départs en bus pour le rassemblement du 28 novembre à partir d'Hayange, de Gandrange, d'Hagondange, de Metz, de Sarreguemines, de Forbach et de Jarmy.

Les participants à la conférence départementale de Haute-Loire, réunis le 14 octobre, ont décidé d'affréter un car.